

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée at/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates end/or illustrations/
Planches at/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

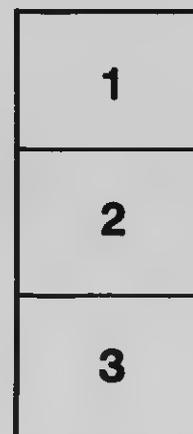
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec la plus grande soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

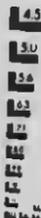
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

OLIVAR ASSELIN

DE NOS BESOINS INTELLECTUELS

Texte original et intégral d'une conférence faite — mal faite — le 18 décembre 1919 à la Salle Saint-Sulpice, à Montréal, sous ce titre mystérieux, mais non trompeur, mais, en somme, loyal, et aussi honnête qu'un autre, — titre élu de préférence à un autre parce qu'en la conjoncture le conférencier — le futur conférencier — qui n'en est pas un, qui n'a nullement, comme des naïfs le croient (mais sont-ils si naïfs, et le croient-ils?), la science de l'artifice verbal, de l'arrangement verbal, et qui a beaucoup de mal — un mal du diable — même à S.-Sulpice, un mal du diable, — à mettre congruement quelques idées bout à bout, — ne serait pas encore ce qu'il dirait, et qu'il fallait bien, en attendant — en attendant la conférence, — annoncer quelque chose — : De 9 heures à 5.

Texte intégral (et original) d'une conférence incomplète — in-finie, non finie, — en ce que l'auteur, faute d'avoir dit tout ce qu'il fallait dire, y contriste — et, assurément, y irrite aussi — car tout le monde a son amour-propre — et l'amour-propre sied à ceux qui travaillent de bonne foi — tout en se trompant quelquefois — à sauver une race, — des gens qu'il aime — des gens qu'il n'a jamais cessé d'aimer, tout en les tenant pour étroits en certaines matières, bornés par certains côtés, aveugles, très aveugles, en certaines matières et par certains côtés, — des gens patriotes, aimant leur patelin, chérissant leur patelin (aatal) au point de le croire un petit Paris; — et qu'il (l'auteur) y doane probablement, certainement, mais malgré lui — consciemment malgré lui — malgré lui et le sachant, ce qui rend l'affaire encore plus ennuyante, — des satisfactions — presque des arrhes — à des gens qu'il n'aime pas, qu'il n'a jamais aimés, dont il a la haine dans le sang, dans les moelles; des gens qu'il méprise et sur lesquels il espère pouvoir tirer un jour à bout portant — littéralement, absolument littéralement, tirer à bout portant; — des gens qui ont des lettres et pas de patriotisme, et qui détestent les patriotes en tant que patriotes, non en tant qu'ignorants (comme il conviendrait) (quand il y a lieu).

Texte original intégral incomplet, qu'il faut publier quand même parce que des gens — pas nombreux, très peu nombreux, et surtout, pas tous braves, pas tous prêts à se mettre au blanc pour la cause de la vérité (ai pour aucune autre cause) (les braves, il suffit qu'il y en ait quelques-uns; les autres suivent; les autres sont faits pour suivre; et au bout de quelque temps, quand la fortune retourne, se retourne, tout le monde est brave) — des gens plus fias que l'auteur, d'esprit plus délié, plus fin, — des gens qui n'ont pas, comme lui, fait leur apprentissage des lettres — de la pensée et du verbe (des lettres) — dans les "factories de cotoa" — des gens plus instruits que l'auteur, et surtout plus fins (plus habiles); des gens ayant eu l'insigne avantage d'étudier sous des maîtres (d'école) — sous des hommes généralement ignorants et sots, aiais dépositaires d'une méthode, gar-
(La suite au verso de la couverture).

De nos besoins intellectuels (1)

Notre ami M. Fautoux pourrait vous dire après quelles hésitations j'ai définitivement accepté l'invitation de prendre la parole ici ce soir. Non que le patronage ni le lieu ne fussent à ma convenance; au contraire, j'étais heureux qu'ils me fournissent l'occasion d'apporter sinon un concours effectif, du moins ma plus entière adhésion morale à des œuvres dont j'ai pu déplorer autrefois la relative insuffisance—il y a tant à faire!—mais que nous devons tous et plus que jamais admirer dans leur direction comme dans leur objet. Mes hésitations sont venues d'une autre cause, qui est qu'après en avoir assumé la tâche d'un cœur léger, j'avais tout de suite constaté l'impossibilité matérielle de traiter dans le cadre étroit d'une conférence un sujet qui touche à quelques-unes des questions les plus vastes et les plus complexes du moment. Je me suis fait violence parce que je tenais à apporter mon modeste hommage à l'œuvre que poursuit, dans cette maison, Saint-Sulpice; mais aussi parce que, certain d'avoir quelque chose à dire, je me suis rappelé le conseil d'Etienne Lamy, de ne jamais sacrifier à une vanité d'auteur, si respectable qu'elle soit, les droits de la vérité. Je serai quitte au regard de ma conscience en vous prévenant, comme faisait Brunetière au début d'un de ses discours, que je serai long et probablement ennuyeux.

* * *

J'avais pensé à développer devant vous l'article que je publiais en mai dernier dans *France-Amérique* sur les moyens à prendre pour former une élite canadienne-française, et qui n'était lui-même que le résumé d'une causerie faite quelque temps auparavant à Paris devant le Comité du même nom. Dans les milieux français, l'on ne croit pas nous faire injure ni dommage en prenant pour acquis qu'un pays comme la Nouvelle-France ne saurait trouver chez lui tous les éléments de la haute culture française; et bien au contraire, on ne conçoit pas qu'un Canadien qui se pique de culture française puisse ne pas partager cette manière de voir. L'opinion que l'on s'est faite en France de nos besoins intellectuels, on y est peut-être arrivé en écoutant nos orateurs, en lisant nos livres, qui sait? peut-être même en lisant nos journaux; mais on y serait tout aussi sûrement arrivé par le raisonnement abstrait, comme il suffisait à Christophe Colomb de peser dans son esprit une moitié du monde pour acquérir la conviction que l'autre moitié restait à découvrir. Que la chaleur est plus grande près du foyer, c'est une vérité qui dans l'ordre physique n'a pas besoin

(1) Comme je croirais manquer de probité en ajoutant à ce travail après coup sur des points essentiels, j'ai eu recours à la note inframarginale dans tous les cas où la pensée, claire à mes yeux, me semblait cependant appeler pour le lecteur quelques précisions. — O. A.

de se démontrer, et qui à toutes les époques de l'histoire a trouvé son application dans l'ordre intellectuel. Le foyer peut quelquefois se déplacer, comme il advint pour la culture grecque et comme il devait plus tard advenir pour la culture latine; mais tant que du jugement unanime des hommes il existe quelque part et non ailleurs, c'est là et non ailleurs qu'il faut aller chercher la chaleur qui est une des conditions, voire un des éléments, de la vie. La faveur unanime avec laquelle mon exposé semblait avoir été accueilli par ces messieurs de France-Amérique⁽¹⁾ me faisait espérer qu'il aurait au Canada le même destin. Dois-je le dire? Divers signes m'inclinent à croire que chez nous le sentiment, sur ce sujet des rapports intellectuels entre les deux Frances, n'est pas si unanime qu'on puisse espérer le voir dès maintenant se traduire en actes.

Des voix autorisées et éloquentes ont ici même invité le Canada français à rechercher vers la France le chemin des supériorités de l'esprit. On n'en vu en ces derniers temps une jeunesse éveillée aux plus nobles préoccupations porter devant nos parlements la cause de la haute culture française. Et ces intelligents patriotes ne faisaient là que tirer la conclusion pratique des paroles qu'un homme politique et publiciste canadien-français de grand renom, M. Henri Bourassa, prononçait au premier congrès de la langue française au Canada.

Le deuxième élément nécessaire à la conservation de la langue, disait M. Bourassa, c'est de l'alimenter sans cesse à la source d'où elle provient, à la seule source où elle puisse entretenir sa vitalité et sa pureté, c'est-à-dire en France.

Qu'on me permette de toncler en passant à la question souvent agitée — peut-être plus dans le milieu discret des maisons d'enseignement que dans le grand public — du danger que nous courrons pour notre foi et notre moralité à cause du dévergondage de la littérature contemporaine. A cette crainte, je ferai une première objection qui n'est pas philosophique je l'avoue, mais qui ne manque peut-être pas d'un certain bon sens; c'est que si, par crainte du poison, on cesse de se nourrir, on meurt de faim, ce qui est une façon tout aussi sûre que l'autre d'aller au cimetière. Si nous laissons dépérir la langue faute de l'alimenter à sa véritable source, elle disparaîtra, et si la langue périt, l'âme nationale périt, et si l'âme nationale périt, la foi périt également. (Appl.)

D'ailleurs, le danger de l'empoisonnement est-il si grand? Si dans la littérature française contemporaine, le poison n'est pas ménagé, est-il nécessaire d'ajouter que le contre-poison y surabonde? Au lieu de chercher à fermer la porte aux œuvres littéraires françaises afin d'empêcher les œuvres mauvaises de passer, ouvrons-la plutôt toute grande à ce qu'il y a d'admirable, de généreux, d'idéaliste, de fort, de grand, dans cette production éternelle du génie français, dont il semble que Dieu ait voulu faire, dans l'ordre intellectuel, la continuation du génie grec, et dans l'ordre moral, le foyer principal de la pensée chrétienne et de tous les apostolats généreux.

Certes, il ne faudrait pas méconnaître la haute portée et le caractère consolant de telles manifestations. Et pourtant, est-il

(1) Y compris des hommes comme M. Georges Goyau et M. René Bazin.—O.A.

bien vrai que, dans la question qui nous occupe, la force d'inertie des masses, prévenues de longue date contre la France, ou tout au moins indifférentes à l'extension de son hégémonie intellectuelle sur notre pays, n'ait pas trouvé des concours actifs dans les milieux mêmes qui se targuent de culture française? L'indigénisme a chez nous ses adeptes. Il en a dans le clergé, dans le personnel politique, dans le journalisme, dans les professions libérales, dans l'enseignement secondaire et supérieur. Bien aveugle qui, scrutant le ton et les tendances de certaine école qui vise évidemment chez nous à l'accaparement de la pensée nationale, n'y discernerait un parti pris presque général de borner au Canada le champ de nos investigations⁽¹⁾. Et il se peut que je me trompe, mais je ne crois pas me tromper en disant que cette école n'a trouvé son compte à ce que durant la dernière guerre, pour mieux combattre, comme c'était leur droit, j'allais dire leur devoir, les insidieuses menées de l'impérialisme panbritannique, certains hommes politiques canadiens-français — ceux mêmes qui avaient naguère prêché le plus éloquemment le rapprochement intellectuel franco-canadien — nient cru devoir exploiter contre la France les préventions hostiles des classes les moins éclairées de notre peuple. Je le dis tout de suite et sans ambages, c'est à cette école que j'en ai. Et comme en toute chose il n'est rien comme de commencer par le commencement, j'essaierai d'indiquer, de la façon la plus concrète et la plus brutale qui soit possible, ce que je crois que l'indigénisme intellectuel est en train de produire chez nous.

* * *

Supposons que j'habite à l'intersection des rues Saint-André et du Mont-Royal, que voulant descendre en ville à pied pour mienx voir du grand air et du soleil je prenne de préférence par la rue du Mont-Royal et la rue S.-Denis.

(1) Quand je dis qu'il y en a qui voudraient borner au Canada le champ de nos investigations⁽¹⁾, je ne veux évidemment pas parler des gens qui se signent à la seule vue d'un livre français; quoique nombreux en cela, ces infortunés fossiles tentent à disparaître, et au surplus ils n'ont en l'espèce aucune importance. Je pense uniquement à ceux qui remuent ciel et terre pour faire accepter comme intangible cette solution bâtarde, mais qu'ils croient propre à satisfaire tout ensemble les avocats de la haute culture et les tenants du plus épais obscurantisme:

1o Admettre le livre français et au besoin le populariser — suite à le faire consommer à l'occasion par des épiciers à demi illettrés — comme la chose s'est déjà vue à Québec.

2o Faire venir de temps à autre au Canada un maître français dont l'enseignement, faute de se donner dans l'atmosphère nécessaire, perdra une partie de son efficacité, et qui de toute façon aura trop à craindre de notre jalousie de provinciaux pour parler avec assurance et autorité.

3o Sauf pour certaines fins utilitaires, que l'étudiant devra d'ailleurs pour suivre à ses frais, ou pour les études théologiques, genre de culture trop spécial pour convenir au plus grand nombre, garder nos sujets d'élite au Canada, où toute formation intellectuelle est fatalement condamnée pour longtemps encore à rester incomplète par certains côtés (un bon historien restant sans la moindre notion d'art, et ainsi de suite). Faire la conspiration du silence sur l'idée même d'envoyer en France ces sujets d'élite qui pourraient pourtant, à leur retour, concilier dans un même enseignement les intérêts supérieurs de l'esprit et les exigences du patriotisme canadien.

Que si d'ailleurs l'on désirait savoir au juste comment j'entends le rapprochement intellectuel franco-canadien, on n'aurait qu'à consulter mon article de *France-Amérique*, réédité et mis en vente avec cette conférence. — O. A.

Vous l'avez peut-être observé, je prends par la *rue du Mont-Royal* et non par l'*avenue Mont-Royal*. Je dis *rue* parce que cette voie publique, ne conduisant pas au Mont-Royal, mais à côté, n'est pas une avenue, en tout cas n'est pas l'*avenue du Mont-Royal*. Et je dis "*rue du Mont-Royal*" parce que le nom n'a pas encore perdu son acception primitive et que, s'il y a un Boulevard, un Faubourg Montmartre, il n'y a pas, il n'y aura jamais de Rue Champs-Élysées.

C'est pourtant une administration municipale soi-disant française qui a voulu que pour me rendre à mon bureau je prise par "*l'avenue Mont-Royal*".

Suivons donc cette avenue Mont-Royal qui de son vrai nom devrait s'appeler Rue du Mont-Royal.

Dès les premiers pas nous nous cognons sur le *Café Thémis*. Le Café Thémis existait autrefois à proximité du Palais; les avocats y trouvaient la bière si bonne, qu'il ne leur vint apparemment jamais à l'esprit de faire observer au propriétaire qu'il manquait à son enseigne une préposition. Les changeantes fortunes du commerce des vins ayant repoussé le café vers le Nord, il emporta avec lui son nom et sa faute de grammaire. Aujourd'hui, ce sont uniquement des petits boutiquiers, des petits rentiers, des employés de commerce, des ouvriers, que Thémis invite à boire. La dame a décliné, mais sans s'en douter le moins du monde; au fond, elle est très contente d'elle-même et tout aussi heureuse qu'autrefois.

Deux pas plus loin, c'est le magasin de "*mercerie, chapeaux, fourrure*", de M. A. D. Lacaille. Les merceries, en notre pays, ont ceci de particulier, qu'il ne s'y vend pas de mercerie. La mercerie française, c'est les menus objets servant au travail des femmes, des couturières, au vêtement et à la parure (fil, aiguilles, boutons, etc.) La mercerie canadienne, c'est la chapellerie, la chemiserie et la ganterie françaises, peut-être autre chose encore — tout, n'importe quoi, mais rien assurément qui se rapporte à la parure féminine. Comme sa voisine d'occasion Madame Thémis, la dame s'est dévoyée.

Un boucher, qui normalement devrait tenir *boucherie*, a baptisé son établissement en anglais "*meat market*" et en français, tout simplement, "*marché*". Au Canada, quand on affiche à sa porte, "*marché*", cela veut dire: Entrez acheter une côtelette, un bifteck:

Voulant par une prudence louable, quoique, en l'occurrence, excessive, éviter les fautes de français, un marchand d'appareils électriques s'annonce sous la seule raison sociale de "*Chambly Electric Co.*"

Un fruitier a mis à sa devanture: "*Le Venise — fruitier.*" Il a d'abord confondu une fruiterie avec un café ou un estaminet; puis, s'imaginant qu'un café ou un estaminet se baptise comme un cuirassé, il a écrit "*Le Venise*" comme la plupart de nos journalistes écrivent en parlant d'un croiseur: "*Le République*". Quant à expliquer comment "*Le Venise*" est devenu fruitier, je m'en sens vraiment incapable.

Porte voisine, le boutiquier vous invite à communiquer avec lui par "*Tel. St. Ls. 8278*". En français, l'abréviation de "*téléphone*" prend un accent. L'indication du secteur devrait

être marquée par deux points; exemple: "Téléphone: Saint-Louis". "Saint" ne s'abrège par "St." qu'en anglais; en français il faut S avec le t diminutif supérieur, ou tout simplement la majuscule suivie d'un point, comme ceci: "S.-Louis". Entre "Saint" et "Louis" il faut un trait d'union. "Ls." est l'abréviation anglaise de "Louis". Si je ne me trompe, cela fait bien une demi-douzaine de fautes dans trois mots abrégés qui au total comptent exactement sept lettres. Je signale cette formule d'adresse téléphonique non pour le sot plaisir d'y chercher la petite bête, mais parce que, dans une étude des tendances générales de la langue, on peut, je crois, en tirer une leçon opportune.

C'est dans le même esprit que je m'arrête devant la porte du "Dr. C. A. Dupontier". Nos médecins ont pour la plupart en l'avantage d'étudier dans des manuels français, plusieurs d'entre eux en France, sous des maîtres français, et il faut leur rendre cet hommage que pour la correction de la langue ce sont des académiciens en comparaison de nos basochiens. La plupart cependant sont encore à apprendre la noblesse, sinon l'utilité du prénom. Alors qu'ils pourraient, en s'appelant Arthur, Albert, Aurélien, donner le goût des formules françaises aux épiciers, fruitiers et autres gens qui n'en soupçonnent pas l'existence, et à la fois contribuer un tout petit peu à embellir le commerce de la vie, ils préfèrent traverser l'existence sous des rébarbatifs pseudonymes comme A.P., A.D., A.M., A.Z. C'est trop de modestie. A ce propos, une anecdote me vient à l'esprit. Je rédige pour une maison financière une modeste feuille bimensuelle. Ayant à publier dans le premier numéro le portrait d'un financier et homme politique connu, qui est en même temps un avocat réputé, je voulus lui donner ses noms de baptême, qui sont, je crois, Frédéric-Lignori. — "Malheureux, s'écrièrent mes patrons, n'allez pas faire cela! personne ne le reconnaîtrait. Pour le public c'est F.L." Et je le confesse, je fus lâche, je mis "F.-L."

Aux approches de la rue S.-Denis, M.A. Labonde nous annonce une "tabagie, gros et détail". Ce M. Labonde est probablement un "tabacaliste". Contrairement à presque tous ceux de ses confrères que je trouverai sur mon chemin, il ne le dit pas, et j'estime déjà un grand mérite; mais pourquoi diable n'a-t-il pas mis: "Marehand de tabacs", ou tout simplement: "tabacs"?

A l'enseigne est de la rue du Mont-Royal et de la rue Saint-Denis, une immense affiche murale vante les mérites du "GOLD DUST, nettoyeur actif, fait au Canada". Je réfléchis en passant que ce "nettoyeur actif" rendrait un grand service à la langue où il a la prétention de s'exprimer, en échangeant "fait au Canada" pour "fabrication canadienne", ou, si on le préfère, pour un terme d'application encore plus universelle, qui serait: "produit canadien".

Rue S.-Denis où nous nous engageons, nous saluons à tour de rôle, en moins d'un quart de mille, une centaine d'enseignes ou d'affiches de même venu.

Comme si tout le monde était obligé de savoir ce que c'est que Monkland, un courtier en immeubles offre en vente des lots situés "coin Monkland" et je ne sais plus quelle autre affaire.

Un propriétaire annonce à louer je ne sais plus combien d'"appartements d'une seule pièce".

Une administration semi-publique a marqué de place en place des "arrêts de tramways", comme si tous les tramways n'arrêtaient pas à ces endroits, mais seulement certaines catégories, certains types, ou certaines espèces, de tramways.

Des pharmaciens — dont je soupçonne quelques-uns d'être des apothicaires — vous signalent avec orgueil: "*Poudres insecticides notre spécialité*", contrairement à la coutume française, qui est de dire: "Spécialité: tel ou tel article."

Vingt médecins dissimulent modestement, de la manière que nous avons vu plus haut, la moitié de leur personnalité.

Sur une pancarte, et probablement par les soins obligeants du plus cultivé de ces messieurs, une association d'anciens élèves d'une école primaire supérieure ou académie très renommée annonce pour "mercredi le tantième décembre", à "8.15 p.m.", un euchre sous le patronage de "Mgr L. A. Buduque, P.D." — "*Admission, 75 cents.*" — Et à la deuxième lecture je constate presque autant de fautes que de mots.

Les tailleurs sont tous des "*marchands-tailleurs*", comme si le tailleur n'était pas généralement supposé fournir sur demande la *marchandise*.

Probablement par la plume d'un commis canadien-français, un grand marchand juif de confections et fourrures s'intitule marchand de "*vêtements et fourrures*". Et il donne pour adresse certain numéro de "*Ste-Catherine Est*" — nous laissant le plaisir de deviner, premièrement que cette Sainte-Catherine est une rue, et deuxièmement, qu'il ne s'agit pas d'une deuxième rue Sainte-Catherine, mais seulement du secteur de la seule et unique rue Sainte-Catherine où le numéro des maisons doit être suivi de la mention: "est".

Dans maintes fabriques et boutiques, il y a des "*filles et garçons demandés*" — formule que je m'abstiens de commenter, pour permettre à ceux que ces questions intéressent de chercher sur combien de points elle pêche contre le français.

Un glacier grec vend, comme tous ses congénères canadiens-français, de la "*crème à la glace*" et non des *glaces*.

Des restaurateurs ont mis au-dessus de leur nom: "restaurant", et au-dessous: "salle à manger", pour faire savoir que, par extraordinaire, leurs restaurants sont des restaurants où l'on peut moyennant finance, se restaurer.

Des compagnies — que dis-je, de simples sociétés ou firmes, ou maisons de commerce, — se croient sincèrement des *corporations*.

Des tapissiers s'appellent des *bourreurs*.

Des magasins à rayons, ou bazars, ou magasins généraux (pas forcément tenus par des marchands "généraux", ni même colonels) paradedent en "*magasins départementaux*" — confondant sans doute l'île de Montréal avec un département.

Des sociétés anonymes ou à responsabilité limitée se sont par choix constituées en *compagnies*, et, par obéissance aux lois du pays, en "*compagnies limitées*".

Pour ce dernier motif — comment en effet concevoir que de son propre chef on pousse à ce point la frénésie de l'autolimitation ? — de simples particuliers signent héroïquement, sans même éloigner de l'intervalle d'une virgule ou d'une parenthèse la "limitation": "Laronde *limitée*". Et partout cela s'épelle: "l-i-t-i-m-i-m-i-t-é-e-t-ée".

Des caisses d'épargne s'affichent comme "banques d'épar-g-n-e-s".

Des banques d'escompte ont des "départements d'épargnes" (toujours avec un s).

J'en passe par douzaines, et des meilleures.

* * *

Je vous entends demander: — Où voulez-vous en venir? Croyez-vous démontrer la nécessité d'une élite intellectuelle par l'incorrection ou la bizarrerie des enseignes, alors que la presse française a mainte fois relevé des incorrections semblables ou identiques dans les rues de Paris?

Faut-il le faire observer? Il y a une légère différence, voire une énorme différence, disons un abîme, entre les incongruités relevées en France par la presse française et celles devant lesquelles nous venons de défilier. Tandis qu'en France l'erreur consiste ordinairement en un adjectif mis au mauvais endroit, en certaine outrance verbale contraire à la simplicité française et qui presque toujours trahit l'origine étrangère du boutiquier, chez nous la forme la plus impérieuse des termes et de leurs abréviations, le sens le plus élémentaire des mots, les règles les plus incontestables du langage, disparaissent dans un galimatias étranger à toute langue civilisée. Tandis qu'en France l'erreur est le fait des savetiers, et d'un savetier sur vingt, — ce qui aux yeux des vrais Français est encore trop, — chez nous elle s'étale avec une béate inconscience sur les maisons les plus opulentes, où opèrent indifféremment des commerçants ou des industriels illettrés, des diplômés de nos instituts commerciaux, de nos écoles professionnelles et de notre Faculté des Lettres. Tandis qu'en France, à côté de quelques enseignes simplement plaisantes, rarement grotesques, — d'enseignes comme il s'en rencontrera en tout pays tant que le peuple ne se composera pas d'académiciens, — mille formules aussi correctes qu'originales expriment le bon sens, l'esprit et l'imagination disciplinée d'un peuple qui a l'habitude de la pensée personnelle, nous en sommes encore, nous, et chaque année davantage, à traduire littéralement, en mots français mais en phrases innombrables, la clameur éraillée de ce peuple anglo-américain dont le Canada anglais fait partie et dont l'indigence intellectuelle, même dans sa propre langue, et qu'il s'agisse de commerce, de géographie ou de toute autre chose, est en raison directe de son barnumisme.

Dans un livre paru récemment sous les auspices de *l'Action française*⁽¹⁾, et dont il faudrait d'ailleurs dire beaucoup de mal, je lis une page qui trouve ici sa place:

(1) *Le Petit Monde*, de M. Louis Dupire. — O.A.

La survivance française en Amérique, dit l'auteur, c'est un frêle voilier battu par les lames, tantôt hautes, tantôt courtes, mais constantes, de l'anglicisation. Le navire a son livre du bord, *l'Action française*, où sont inscrites sous la rubrique "A travers la vie courante" les péripéties de la traversée qui n'achève jamais. Parfois se produisent des périodes d'accalmie, parfois, un souffle d'espoir emplit les voiles; parfois, c'est le vent contraire du découragement qui les cargue (*sic*).

Tout au long de la dernière chronique passe ce souffle mauvais. De lâcheurs, il n'y en a pas à *l'Action française*; ce serait erreur de croire que Pierre Hemier, rédacteur de cette rubrique s'abandonne à un stérile pessimisme mais une série de faits lui a fait constater que la barque navigue bien lentement, qu'elle louvoie à peine (*sic*) à certains égards.

Dans un congrès d'ouvriers, on a désigné les noms de divers métiers en anglais parce qu'on ne connaît pas les équivalents français; un marchand anglais consent à donner des factures en français à un client qui les lui a demandées mais s'excuse de ne pouvoir indiquer les noms d'outils en français parce que ses commis français ne connaissent pas la traduction et qu'il est au reste d'usage de les désigner en anglais chez les Canadiens français. Enfin, semble dire le bon capitaine Hemier, à quoi sert de sauver la coque du navire si l'équipage s'est laissé angliciser? Mais c'est un fugitif geste de lassitude, car tout aussitôt il commande la manœuvre qui doit éviter l'écueil.

Dieu me garde de la présomption de vouloir ajouter quelque chose à la sagesse des conseils des spécialistes de la résistance! mais n'est-il pas possible d'enseigner le vocabulaire à d'autres qu'aux ouvriers d'aujourd'hui, enracinés dans l'habitude et qui ne se corrigeront pas?

Pourquoi n'essaierait-on pas auprès des jeunes enfants?...

La langue que nos enfants parleront, sera celle que leurs mères auront parlée...

Pour cela, il suffit qu'elles l'apprennent. Le veulent-elles?

Ainsi parle l'écrivain.

Après cinquante années de Rectifications du vocabulaire, vingt années de Société du parler français, dix années d'une action nationaliste qui a porté surtout sur les droits de la langue, nos ouvriers en seraient donc rendus à ne plus connaître le nom de leur métier, nos marchands le nom de leur marchandise. Cela étant, — et il ne semble pas que l'auteur ait exagéré, — corament s'étonner que la plus commune expression de l'esprit populaire, l'enseigne, soit devenue ce quelque chose d'informe et d'incohérent que nous venons de signaler?

Il y a des gens qui expliquent la déformation graduelle du vocabulaire au Canada par le génie de la langue et qui, pour cette raison même, s'en accommodent. Cela reviendrait à affirmer que le français tel qu'il se parle et s'écrit chez nous a en lui-même une vie suffisante pour se renouveler indépendamment des influences européennes. La vérité est-elle vraiment aussi consolante? La vérité, c'est que dans le parler franco-canadien la vie intérieure — celle qui permet à une langue de se transformer par degrés tout en restant identique à elle-même — s'affaiblit chaque jour davantage.

Le génie de la langue, opérant dans des milieux différents, en arrivera à des créations différentes peut-être, mais également logiques. Le mot *gratte-ciel* a vu naissance de ce côté-ci de l'océan; je crois même connaître l'homme qui s'en servit le premier. Le Français, au lieu d'adopter ce terme comme il l'a fait, aurait imaginé *gratte-nues* ou *crève-nues*, que *gratte-ciel* n'en serait pas plus mauvais: dans l'un et l'autre cas, le terme nouveau serait né d'un raisonnement logique conforme au génie de la langue. Si au contraire nous allons tout naturellement à des formules que n'autorise aucune des règles élémentaires, aucun des principes traditionnels et fondamentaux du français, n'est-il pas à croire que nous sommes sur une mauvaise voie, au bout de laquelle nous attend, avec l'impuissance du verbe, l'impotence de la pensée? Le Français cultivé qui débarque au Canada ne s'étonnera pas d'y trouver des *patinoirs*. Il se bornera à réfléchir qu'ici comme en France le Français n'accepte pas toujours, sur le genre de certains mots, les oracles de l'Académie, et qu'il y a des cas où le génie de la langue souffle où il vent. Mais je défie qui que ce soit de l'accompagner par une de nos rues commerciales sans immédiatement observer sur son visage autant de tristesse que d'ahurissement.

Dans l'intérêt même de la langue ne craignons pas de l'affirmer: le parler populaire, qui en tous pays est censé être l'expression la plus fidèle du génie de la langue, est devenu au Canada un jargon informe, échappant à toute règle et résultant d'influences contradictoires, la plupart antifrançaises.

Si donc nous sommes d'accord avec l'écrivain d'Action française sur l'étendue du mal, nous ne le sommes guère sur sa profondeur, ni sur la nature du remède à y apporter. Mesdames et Messieurs, il ne faut pas souscrire à l'idée baroque de faire enseigner le nou des outils aux enfants, non par les papas qui se servent des outils, mais par les mamans qui ne s'en servent pas. Et il ne faut pas davantage faire confiance à ceux qui, traitant l'incohérence universelle de l'enseigne comme une affection de l'épiderme, croient pouvoir guérir le mal par quelques applications d'extraits de dictionnaire. Le sang est vicié, l'organisme anémié; ce qu'il faut remettre en cause, c'est tout le régime de vie.

Quel air respirons-nous? Quelle est la substance ordinaire de notre alimentation? A quelle gymnastique intellectuelle avons-nous jusqu'ici donné nos préférences? — Tant que nous n'aurons pas élucidé ces questions, nous ne serons pas en état de prescrire le remède, ni par conséquent en droit d'espérer la guérison.

* * *

Le plus grand nombre accuseront de tout le mal ce genre criminel anonyme: l'Air ambiant. Et certes il faut bien avouer que les faits leur donnent au moins une apparence de raison. De la naissance à la tombe nous respirons de l'anglais. La langue commerciale, de laquelle s'inspire l'enseigne, est anglaise. Nos relations mondaines, souvent nos amitiés, sont anglaises.

Admissible pour une part, l'explication est néanmoins de celles qu'il est prudent de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire.

On l'a vu en effet, ce que nous venons d'analyser sur notre route, ce sont d'abord des enseignes commerciales, mais ce sont

aussi des affiches de séances littéraires et artistiques. Si l'épicier qui annonce: "Beurre frais notre spécialité" a puisé l'idée de cette inversion dans quelque magazine ou catalogue anglais, le pharmacien qui s'exprime à peu près pareillement a fait ses humanités, cultivé dans sa jeunesse le vers latin et la composition française.

Il y a encore ceci, que le charabia qu'on voudrait attribuer exclusivement au monde du commerce fleurit aujourd'hui dans tous les coins du Canada français. Il fut un temps où notre paysan parlait un patois français — un beau patois savoureux, imagé, apparenté à la langue mère au point de se confondre avec elle, vivant de sa vie propre et se renouvelant de son propre fonds. Aujourd'hui, pas un village du vieux Québec où les enseignes ne soient en tout semblables à celles de notre rue S.-Denis. Et puisque la plupart de ces villages sont entièrement français, et qu'apparemment la seule influence étrangère qui s'y fasse sentir est la présence occasionnelle d'une usine anglaise ou le passage d'un chemin de fer régi en anglais, l'atmosphère anglaise n'est donc pas à elle seule responsable du mal redoutable que nous signalons.

Il y a une troisième faiblesse à l'argument de l'air ambiant: c'est qu'à tout prendre et malgré ses prétentions le français usuel du Barreau, par exemple, n'est guère meilleur que celui de nos boutiquiers et de nos paysans.

Considérant que le défendeur, par son agent Perrault, de bonne foi probablement, puisque le défendeur lui-même ignorait l'exacte situation du terrain pour lequel il détenait la promesse de vente, qu'il cédait à la demanderesse, mais par erreur indiscutablement d'après la preuve, a représenté faussement à la demanderesse que le terrain en question était situé aux environs de la rue Faillon, sur la rue Clark, dans le quartier St-Louis du Mile End, en la cité de Montréal, laquelle rue Faillon la demanderesse connaît bien, parce qu'elle avait son habitation dans la localité et que ce terrain tel que dit dans l'acte de cession de droit, était dans la paroisse de Montréal, pour les fins du cadastre, alors que ce terrain était réellement sur la rue Clark, se trouvait une continuation de cette rue au-delà de 30 arpents plus loin, et qu'il est situé dans le territoire de la paroisse de St-Laurent, bien qu'il se trouve que par suite des annexions répétées de territoires faites par la cité de Montréal, cette partie de la paroisse de St-Laurent se trouve maintenant dans la cité de Montréal, et qu'il semble assez singulier qu'on ait puis dans l'acte de vente à la demanderesse que le terrain était dans la paroisse de Montréal, alors que dans la promesse obtenue par Poirier, l'auteur du défendeur, il est clairement dit que ce terrain est dans la paroisse St-Laurent; In même erreur toutefois existait dans l'acte de cession de Poirier à Breux..."

Cette page, on le devine, ne sort pas d'un annuaire syndicaliste, mais de jugements consignés textuellement aux *Rapports judiciaires de Québec*, — lesquels, j'imagine, devraient être en français les *Rapports du Québec*. Et elle n'est pas triée entre mille, mais prise au hasard comme toutes les citations qu'il nous arrivera de faire au cours de cette étude. Recrutée dans l'élite du Barreau, la magistrature du Québec est au sens rigoureux des termes l'élite d'une élite. Eh bien, ce corps éminent par la

science juridique, chargé d'appliquer en français comme en anglais, — mais le plus souvent en français, — des lois françaises; ce corps qui pourrait d'autant plus facilement donner, dans l'exercice de ses fonctions, l'exemple de la parfaite correction intellectuelle, que l'origine et le caractère français de nos lois civiles lui font presque un devoir de suivre, au moins de loin, le mouvement de la législation et de la jurisprudence françaises; ce corps où d'ailleurs il ne manque pas d'esprits distingués, il ne compte pas cinq hommes qui pourraient subir avec succès cette épreuve par excellence de l'esprit d'analyse et de l'esprit de synthèse, c'est-à-dire des deux qualités indispensables à la supériorité de la pensée: la rédaction parfaite d'un ensemble de considérants.

Deux fois sur trois, je pourrais consulter nos textes judiciaires sans tomber sur d'autre prose que celle-là. A quelques exceptions près, c'est celle que du haut en bas de l'échelle parle et écrit notre magistrature assise et debout. Et puisque le barreau canadien-français a reçu dans des universités soi-disant françaises une formation soi-disant française, et qu'au surplus tous les défauts essentiels de notre parler populaire — imprecision du verbe, abus de l'adverbe et de l'épithète, impuissance à abstraire et à synthétiser, — se retrouvent dans sa manière de parler et d'écrire, n'est-on pas forcé de conclure que le français de chez nous est devenu, dans les classes les plus diverses de la société comme un pain dont le levain ne se serait pas rafraîchi depuis des générations?

Non, l'air ambiant n'est pas le seul coupable. Dans une certaine mesure, le mal de l'anglicisme restera incurable tant que la finance, l'industrie et le commerce ne se seront pas francisés par la tête, par le cerveau — ce qui malheureusement prendra peut-être quelque temps. Mais n'avons-nous pas, d'un autre côté, négligé des forces de réaction qu'il ne tenait qu'à nous de mettre en œuvre? N'avons-nous pas délibérément ou inconsciemment prêté les mains aux influences de démoralisation intellectuelle?

Nous entrons ici sur un terrain épineux. Il nous faut mettre en cause des institutions publiques et privées, voire des particuliers, que chacun de nous connaît, dont l'existence même se mêle intimement à la nôtre et que chacun d'entre vous reconnaîtra, quelque précaution que l'on prenne pour voiler leur identité. Ce sujet, l'amour même que nous portons à la langue et à l'idée française nous inspirera les moyens de le traiter avec l'objectivité et la modération nécessaires, en évitant les réflexions sarcastiques auxquelles il prêterait à coup sûr s'il n'était l'un de ceux qui touchent de plus près aux destinées du Canada français.

Nous venons de voir que la langue s'est corrompue indifféremment dans les milieux commerciaux — qui dans les villes englobent la plus grande partie de la classe bourgeoise, — et dans celle de nos professions qui, le clergé à part, à exercé jusqu'ici la plus grande influence sociale. Et nous avons constaté en même temps que la contagion n'épargne plus la province. Il serait vraiment trop simple de ramener à une cause unique un état de choses qui s'est éréé lentement au cours d'un siècle. Il y a cependant des causes qui ont agi plus que d'autres, et nous essaierons d'en dé mêler quelques-unes.

Nous avons par exemple à Montréal des écoles qui à tort ou à raison visent à donner tout ensemble l'enseignement commercial et l'enseignement secondaire moderne — qui en tout cas préparent à la fois au commerce ou à l'étude du génie. Dans un tel programme les humanités sont forcément condamnées à la portion congrue, tandis que l'anglais au contraire reçoit forcément la part du lion. Quant à moi, tout en déplorant l'association et, jusqu'à un certain point, la confusion de deux enseignements qui n'ont par eux-mêmes rien de commun, je ne m'étonne pas que l'anglais ait pris dans la combinaison la prépondérance. Mais où je commence à m'inquiéter, c'est quand je vois ces écoles enseigner en anglais les mathématiques et la comptabilité. Dussé-je scandaliser quelques milliers d'illettrés, je l'avouerai franchement et hautement: au simple point de vue pratique, je ne comprends pas que des matières comme les mathématiques, qui ont tant à faire dans la formation générale de l'esprit, et la tenue des livres, où la haute compétence s'acquiert plutôt par l'intelligence de quelques principes essentiels que par la pratique des formules consacrées — et dont le vocabulaire anglais peut d'ailleurs s'apprendre en huit jours par le jeune homme intelligent qui possède déjà des notions de cette langue, — je ne comprends pas, dis-je, que de pareilles matières s'enseignent en anglais à des petits Canadiens-Français. En supposant notre jeunesse éternellement vouée à servir dans les administrations anglaises — ce que notre rapide ascension économique rend de moins en moins probable — ou éternellement admise à cet honneur mitigé — ce que les dispositions de plus en plus hostiles du Canada anglais à notre égard rendent tout à fait improbable — la chose qui lui importe le plus, c'est encore, et d'un grand bout, d'être intelligemment initiée aux fondements des connaissances qui seront son gagne-pain. Or, l'expérience de tous les temps démontre qu'il ne sortit jamais rien de bon d'un enseignement hybride; que la formation générale doit forcément souffrir d'un entraînement de l'esprit vers des objets contraires, d'un partage de l'attention entre des procédés d'étude et d'assimilation essentiellement opposés. Mais cette conception erronée de la pédagogie a chez nous, au point de vue national, une conséquence non moins lamentable, qui est de fermer à l'idée française celles des cases cérébrales où s'élabore plus tard le vocabulaire financier, industriel et commercial. Pour une race dont l'existence même est dans une large mesure liée à la finance, à l'industrie et au commerce, le fait vaut la peine d'être médité.

Nous croyons, nous, qu'à la seule condition de compléter sur des sujets spéciaux ses connaissances d'anglais, le jeune Canadien-Français qui au sortir de l'école commerciale saurait raisonner, calculer et compter parfaitement en français deviendrait vite le plus apte à gagner sa vie. La prétention des illettrés, c'est que ce jeune homme aurait moins de chances de succès que ces rutilants petits lauréats de calcul et de comptabilité anglaise qui de leur crâne bien léché, mal bourrés et quelque peu enfiés ne sauraient tirer une seule phrase viable, anglaise ou française. Admettons pour un instant la prétention des illettrés: va-t-on au moins s'ingénier à rétablir par d'autres moyens dans l'intelligence de l'élève, au profit du français, l'équilibre qu'un enseignement mal conçu y aura détruit? J'ai des raisons toutes particulières de ne le pas croire, et voici lesquelles.

Un de mes amis a l'un de ses fils à l'externat d'une de ces écoles. Ayant remarqué que souvent, après sept heures de classe, le jeune homme doit encore travailler deux ou trois heures à la maison, il demande des explications aux directeurs. — "Cher monsieur", répondent ceux-ci, "votre fils n'est pas traité plus mal que nos pensionnaires, qui font exactement le même travail. — Mais alors, les pensionnaires aussi seraient surmenés... — Mon cher monsieur, le soir, s'ils ne travaillaient pas, ils n'auraient rien à faire. — Vous n'avez donc pas de bibliothèque? Vous regardez donc comme négligeable d'éveiller par la lecture la curiosité intellectuelle? Trois quarts d'heure de bonne lecture par jour donneraient à vos élèves le goût des études générales, les prépareraient peut-être à devenir des hommes d'affaires cultivés, leur feraient comprendre qu'il y a dans la vie d'autres récréations que les courses de chevaux, le "vaudeville" américain — qui n'est pas du vaudeville — ou le cinéma; les amèneraient peut-être au point de soupçonner quelques-unes des manifestations les plus hautes de la vie française." A quoi l'on répond péremptoirement: "Ceux de nos élèves que la lecture intéresse peuvent lire le dimanche ou les jours de congé."

Est-il besoin de le dire? Ces deux caractéristiques de notre enseignement commercial et de notre fameux enseignement secondaire moderne — d'une part indifférence absolue à la culture générale de l'esprit, et d'autre part engouement pour des procédés d'enseignement qui en définitive, et si fort qu'ils en imposent à l'aristocratie de l'alphabétisme, ne profitent pas plus à l'anglais qu'au français, — ont profondément influé sur l'état intellectuel de nos classes commerciales. Non seulement on ne sait pas le français (ni d'ailleurs l'anglais), mais on n'aura jamais l'idée ni le goût de l'apprendre. A quoi bon, puisqu'on est dans les affaires, et qu'il est convenu, réglé, décrété, que la seule langue des affaires est l'anglais? Un Anglais d'Ontario qui revient d'une mission commerciale importante faisait dernièrement connaître à ses concitoyens qu'en certains pays européens le français est essentiel aux tractations commerciales. Le brave homme a évidemment fait là une découverte. Que dirait-il si on lui révélait qu'en dehors des Etats-Unis et de l'empire britannique la langue du commerce est presque partout le français? Mais une race foncièrement "insulaire" et foncièrement "primaire" est bien excusable d'entretenir là-dessus des préjugés, quand, en pays canadien-français, une maison d'enseignement canadienne-française s'applique, négativement par l'indifférence à la culture générale, activement par le caractère bâtarde de son enseignement, à aggraver encore l'anglomanie de nos boutiquiers. Dans l'ordre de l'esprit, il est toujours risqué de vouloir établir des rapports rigoureux de cause à effet. Ne vous semble-t-il pas cependant qu'un enseignement qui d'abord, sans nécessité, pousse notre jeunesse à l'anglomanie en des matières où le bon sens plaide au contraire pour le français, et qui ensuite ne se préoccupe pas d'éveiller en elle, par de saines directions générales, les énergies réactives, a sa part de responsabilité dans le gâtisme intellectuel dénoté par nos euseignes?

* * *

Faut-il l'ajouter, hélas! notre langue s'appauvrit aussi pour une autre raison, qui est que nos lectures habituelles sont du galimatias.

L'homme le plus dépourvu d'humour pourrait, je crois, s'assurer un beau succès de gaieté devant n'importe quel auditoire français en lisant sans commentaires des morceaux choisis de nos journaux. J'ai connu au Canada deux chansonniers français qui expédiaient cette prose au ballot à leurs amis de Meutmartre, pour les faire "rigoler", comme ils disaient; et je n'oserais me flatter de n'avoir jamais figuré dans ces hilarantes exportations. Si donc j'introduis dans ma conférence un sujet comme la qualité de notre journalisme, ce n'est pas pour me donner l'occasion de quelques faciles plaisanteries: l'heure est trop grave, les heures trop brèves et trop précieuses; c'est uniquement pour rappeler à mes confrères que, nous qui faisons profession d'écrire, nous n'avons pas le droit, par exemple, de parler d'instruction publique, si par un scandaleux abus de la lettre imprimée nous défaisons le travail, même imparfait, de l'instituteur. Parmi ceux que les nécessités de l'existence ont attelés à quelque vaste entreprise de publicité commerciale — et la plupart de nos journaux sont-ils autre chose? — je sais combien sont humiliés du métier qu'on leur fait faire et de l'impuissance où ils sont, je ne dirai pas de se cultiver, mais de conserver le peu qu'ils apprenent à l'école. Ceux-là au moins me comprendront; ceux-là au moins ne seront pas tentés de me maudire.

Voici d'abord un journal agricole qui se tire à 48 pages de 14 pouces x 10 et à 85,000 numéros, et qui est adressé gratis aux cultivateurs du Québec par les soins du gouvernement. Il se partage à peu près également entre la rédaction et la réclame. Je n'aurai même pas la peine de l'ouvrir, puisque je lis au verso de la couverture, en tête d'une page entière de même acabit:

**"CE QU'IL VOUS EN CÔUTE EN VOUS PRIVANT
D'UN RENFREW.**

"Vendre la crème aux prix d'aujourd'hui est comme vendre de l'or d'une mine sur votre ferme. Imaginez-vous donc le propriétaire de riches quartz d'or extrayant l'or avec une machine choisie pour son bon marché!

"Un homme choisit un séparateur à crème pour son bas prix. Bientôt le bol branle, les engrenages se disloquent. Les femmes se plaignent que le boi est haut, que le nettoyage est fatiguant et que la machine est dure à faire marcher...

"Sauvez-vous cette expérience coûteuse en examinant le Renfrew."

Le peuple de nos campagnes aime à lire; depuis quelques années surtout, il s'intéresse très ac: vement à tous les problèmes d'économie rurale. Dans 85,000 foyers, la prose que je viens de citer sera lue ligne par ligne, mot par mot. Réfléchissez seulement qu'il y en a comme cela vingt-quatre pages de 10 pouces x 14. Le journal en question présente aujourd'hui au lecteur une rédaction variée et intéressante; il pourrait être chez nous un puissant auxiliaire de la petite école française. Il enseigne aux cultivateurs à mieux travailler, à gagner honnêtement plus d'argent, plus de bien-être, et c'est tant mieux pour eux et pour la race. Croyez-vous qu'il leur enseigne également à parler français?

Un coup d'œil sur les quotidiens vous convaincra que la rédaction ordinaire de la réclame n'y diffère nullement de celle de nos enseignes. C'est le même dévergondage dans les mots, la même imprécision dans la pensée, le même mélange inintelligible de français et d'anglais en des phrases qui n'ont au demeurant rien de l'un ou de l'autre. Au moins, le texte courant, la "matière à lire", — plutôt à Dieu que l'autre ne fût pas à lire! — diffère-t-elle sensiblement de la réclame? Nous allons, si vous le voulez, en faire l'épreuve tous ensemble.

Je vous entends dire: "Un journaliste épluche ses confrères. Dans dix, douze, vingt, trente pages de prose remplies hâtivement, à la pelle, il trouve, en cherchant bien, quelques lignes de mauvais français! La belle affaire!"

Si cela vous agrée, nous analyserons brièvement dix ou vingt lignes prises au hasard en tête de la première page d'informations, dans toutes les feuilles d'une même date — disons mardi 16 décembre — d'une même ville que nous supposerons être Montréal.

Grosse nouvelle dans la *Terre ancestrale*. "LE SALAIRE DES EMPLOYÉS CIVILS — IL DONNERA LIEU A UN GROS DEBAT A LA LEGISLATURE." Et au-dessous, solitaires, pour faire à la manchette un beau pendentif, ces deux mots: "Les députés."

Un gros débat, dit le correspondant québécois du journal, aura lieu au cours de la présente session concernant le salaire des employés civils. Tout d'abord un bill sera présenté à ce sujet comme mesure du gouvernement par l'hon. Taschereau.

"*Législature*" veut surtout dire la durée d'un parlement. Les "*employés civils*" sont, en français, des *fonctionnaires* ou des *employés publics*; ils touchent un *traitement* ou des *appointements* et non un "*salaire*". Un "*bill*" pourrait sans inconvénient s'appeler un *projet de loi*. "*Mesure du gouvernement*" pour *projet ministériel* dépasse vraiment toute... mesure. A part cela, dans ces cinq lignes, tout est très bien.

De ses doigts de roses l'*Aurore* écrit à propos d'une démission politique retentissante:

Rien n'a transpiré parmi ceux qui sont en plus intime rapport avec le premier ministre pour savoir quand le premier ministre annoncerait officiellement sa démission. Mais, comme Sir Robert Borden n'a pas nié le rapport de sa retraite, on considère sa démission comme certaine, puisque son silence est la confirmation de son départ.

Et à propos des affaires italiennes, en manchette:

CAVIGLIA N'A PAS RECU L'ORDRE D'ETRE COM-MANDANT DE FIUME.

Cette pauvre langue maternelle, sans lui manquer de respect, on peut bien dire qu'elle en prend pour son rhume.

Dans le *Vouloir*, journal mieux réputé que la moyenne, nous lisons en tête des deux premières colonnes, à propos d'un Congrès intermunicipal qu'on appelle le "Congrès des municipalités":

MESURES SOUMISES POUR PROTEGER NOS RUES.

Et au commencement d'une dépêche de Québec:

Il est rimour ici (*It is rimour here*) dans les milieux judiciaires...

Et à côté, ce fait-divers:

Un jugement a été rendu, hier après-midi, par le juge Coderre, condamnant les trois frères Joseph, Théophile, Arthur Charost..., etc.

Et quelques lignes plus haut, dans la colonne voisine:

Ottawa, 16. — La manufacture d'allumettes Eddy vient de commencer le régime de la semaine de 43 heures et 1/2. Les gages (*lisez les salaires*) ont été augmentés en proportion (*ou en raison inverse?*) de la réduction des heures de travail.

Et encore quelques lignes plus haut, dans la même colonne:

M. Philippe Morel, un des membres de la société de protection des femmes et des enfants, a présenté, au juge Coderre, hier, une demande aux fins d'obtenir l'émission (*pourquoi ne pas demander tout de suite l'émission?*) d'un bref de "quo warranto" contre M. A. Piddington et d'autres membres de la direction.

"Mesures soumises pour...", "Un jugement a été rendu...": ces formes passives sont de vieilles commissances; Bâties les dénonçait il y a quarante ans. Elles sont de la même famille que les "jeunes filles demandées" de l'industriel et les "chaussures réparées" du savetier. En d'autres termes, le *Fouloir* s'exprime exactement comme les industriels et les boutiquiers de la rue S.-Denis. Est-ce le boutiquier qui a pris modèle sur ses journaux, ou les journaux qui ont emprunté son langage au boutiquier? La question, au fond, n'a guère d'importance: tout ce que nous voulons prouver, c'est qu'à part un almanach pur année le commerçant, l'homme du peuple, n'ont pas de guide en matière de langue.

De nos quatre quotidiens, il n'en reste un à examiner. Pire que les autres en ce sens qu'il est plus volumineux, il est, en somme, rédigé exactement comme eux. "Serait-ce un crime?" demandait-il à propos de certain accident maritime, et sans ce titre nous lisons:

New-York, 15. — Le transport américain *De-Kalb* a été grandement *endommagé* hier soir, dans l'Hudson. Une enquête *est faite*. Le *De-Kalb* est l'ancien croiseur auxiliaire allemand *Prinz-Eitel-Friedrich*.

Si l'enquête "est faite", on aimerait à en connaître le résultat; qui sait si au lieu de "dommages" on n'aurait pas constaté des *avaries*?

Ce journal nous apprend encore:

Bien que Me Charles Laurendeau soit d'opinion que les échevins ne peuvent voter le budget item par item, c'est-à-dire que ceux-ci n'auraient pas le droit de retrancher un item

quelconque se rapportant aux échelles A, B, C, et D, les membres du conseil municipal jugent qu'ils peuvent très bien amender le budget en enlevant tel ou tel item des diverses échelles. Tous les montants votés seront numérotés, et les résolutions, soit pour adopter ou rejeter tel ou tel chiffre du budget seront votées séparément.

Toute la verberie de notre langue se traduit dans ces quelques lignes. Il y a bien éloquentes aussi que le mot *behera* traîne dans la presse canadienne-française sans que personne se soit jamais avisé d'en scruter le sens; on a une telle horreur de "conseiller municipal" qu'on préférera plutôt dire: "membre du conseil municipal". Et les "montants votés"! et les "résolutions pour adopter ou pour rejeter"! Et le reste! et le reste!

Mesdames et Messieurs, dois-je pousser plus outre? M'en croirez-vous sur parole si je répète qu'ici encore je n'ai pas trié les citations? Sauf quelques articles de fond qui n'ont pas toujours de fond, mais qu'un Français comprendra sans l'aide d'un interprète, ce que les presses à imprimer des neuf quotidiens canadiens-français vomissent chaque jour sur cette population canadienne-française qui avait autrefois, en matière intellectuelle, la propreté native et la vigueur créatrice, c'est, au dernier minimum, soixante à soixante-quinze mille livres de cette verbeurerie!

Souvent le journaliste se bornera à reproduire intégralement, ou à résumer sans les rebâter, des textes qui lui arrivent revêtus de l'autorité que confère l'intérêt public.

II. EST DEFENDU A TOUTE PERSONNE

- (a) De vendre, échanger ou donner toute correspondance émise par la Compagnie.
- (b) De recevoir, d'offrir ou de se servir pour son passage sur tout tramway de la Compagnie d'une correspondance qui n'aura pas été régulièrement émise par elle.
- (c) De jeter toute correspondance sans l'avoir détruite au préalable.

PENALITE

Article 97. Quiconque autre que la Compagnie contreviendra à aucune des dispositions du présent contrat sera passible de et encourra une amende n'excédant pas quarante dollars (\$40.00), avec ou sans frais, à la discrétion de la Cour.

Tant dans l'intérêt du public que de la Compagnie, cette stipulation du contrat touchant toutes correspondances sera rigoureusement observée après juridiction de cet avis.

Cela, Mesdames et Messieurs, c'est le français en usage du haut en bas de l'administration municipale montréalaise.

Enfin, M. le Ministre, vous verrez, dans les pages suivantes, un tableau contenant un résumé des principaux statistiques de la province de Québec, depuis le premier recensement (1871) qui a suivi le pacte de la Confédération jusqu'à 1917 inclusivement. A l'aide de ces tableaux, il est facile de

— — — — —
[1] L'article de fond peut différer de qualité de journal à journal; non l'information ou le réclame. — G. A.

mesurer les progrès accomplis dans les diverses sphères de l'activité en cette province. En moins de 50 ans, notre population a doublé et n'eût été l'émigration qui suivit la guerre de Sécession aux États-Unis, elle aurait au moins triplé. Le nombre d'écoles a aussi augmenté son chiffre de près de 50 p.c. Les contribuables qui ne payaient qu'un peu plus de \$1,000,000., en 1891, pour l'éducation de leurs enfants, déboursaient, en 1917, tout près de \$12,000,000., pour les mêmes fins.

Cela, Mesdames et Messieurs, c'est le français en usage du haut en bas de notre administration provinciale.

ATTENDU que la cité de Saint-Hyacinthe a représenté par sa pétition, qu'il est de l'intérêt public et qu'il importe à la bonne administration de ses affaires, d'amender sa charte, les lois 51-52 Victoria, chapitre 83; 54 Victoria, chapitre 80; 58 Victoria, chapitre 52; 3 Édouard VII, chapitre 65; 6 Édouard VII, chapitre 48; 5 George V, chapitre 85 et 8 George V, chapitre 86, de manière que l'article 5638 des Statuts refondus, 1909, fasse partie de sadite charte; que ladite cité puisse continuer, jusqu'au premier mai mil neuf cent vingt et un, d'exercer le pouvoir qui lui a été accordé par la loi 8 George V, chapitre 86, section 22, de faire, amender et abroger des règlements pour acheter et vendre, pendant la période de la guerre actuelle (mil neuf cent dix-huit), pourvu que ce ne soit pas à un prix moindre que le prix en tant, du combustible et des denrées alimentaires aux résidents de ladite cité de Saint-Hyacinthe; et qu'il lui soit permis d'adopter, pour fins de taxation spéciale, un autre mode que celui adopté actuellement par la section 46 de la loi 58 Victoria chapitre 52, et ce, de la manière et pour les fins ci-après exposées...

Cela, Mesdames et Messieurs, c'est le français en usage dans tous les corps légiférants de notre province.

Aucune partie du revenu provenant de la vente des timbres de taxe de guerre émis sous l'empire de la Loi spéciale des Revenus de guerre, 1915, chapitre huit de Statut de 1915, à tout bureau de poste urbain du Canada, ne doit être comprise dans le montant des perceptions de frais de port de ce bureau aux fins de déterminer ou calculer le traitement du directeur et du directeur adjoint de la poste à ce bureau de poste, et le Ministre des Postes a le pouvoir de déterminer quel pourcentage des frais de port perçus à l'un quelconque de ces bureaux doit être attribué à la vente de ces timbres de taxe de guerre, et la somme des perceptions totales de frais de port de ce bureau de poste est le montant sur lequel le traitement du directeur et du directeur adjoint de la poste à ce bureau de poste doit être calculé.

Cela, Mesdames et Messieurs, c'est le français en usage dans la plupart des bureaux français de l'administration fédérale.

Nos rédacteurs et traducteurs fédéraux, dont je connais la plupart pour des hommes d'une vaste érudition, d'une belle culture et d'une absolue probité, ont l'excuse péremptoire — rapproche, il est vrai, à ceux des ministres canadiens-français qui

leur laisseront assigner, dès les commencements du régime confédéral, cette situation subalterne, — d'être en l'espèce soumis à des directions anglaises.

Mais Montréal est une ville française. Mais le Québec est une province française.

Il ne faut pas, direz-vous, exagérer l'attention accordée par le peuple aux textes officiels, de n'en disconviens pas. N'est-il pas néanmoins probable qu'après avoir été propagées pendant trente, quarante et cinquante ans par les journaux, de pareilles proses finiront par exercer une action épouvantable sur l'esprit d'un peuple que passionne la chose publique sous toutes ses formes? Or, Mesdames et Messieurs, les fonctionnaires de la ville de Montréal, de la province de Québec, ils ne sont pas de ceux que l'opinion populaire tient pour des illettrés; beaucoup ont reçu l'enseignement secondaire moderne tel qu'il se donne chez nous; bon nombre ont passé par le collège classique.

Un monde financier, industriel et commercial qui a moins que jamais le sens du français; une magistrature et un barreau qui parlent et écrivent aussi mal que la moyenne des boutiquiers; une presse dont les articles de fond ne sont que l'appât qui fera mordre le public à un marchandise avinée; un personnel législatif et administratif dont nos tribunaux — haletés pourtant à ce baragouin — ne peuvent plus interpréter les décrets, les arrêtés et les ordonnances qu'au petit bonheur; voilà, sous quelques-uns de ses principaux aspects, la situation de la langue française au Canada. Et l'état de la langue, n'est-ce pas, en dernière analyse, l'état intellectuel?

Et l'écrivain Pierre Honder se promène toujours de par la ville l'*Almanach de la Langue française* à la main!

L'*Almanach de la Langue française*! comment pourrions-nous ne pas en dire ici un mot? Ce périodique s'est fondé surtout pour l'épuration de notre langue commerciale. Il ne vise certainement pas à imiter nos journaux quotidiens, qui tous sans exception, après avoir abandonné jusqu'à 150 et 200 colonnes au fait divers, à l'information télégraphique et à la réclame rédigés comme on l'a vu tantôt, croient faire acte de patriotisme en donnant, dans les deux autres, de sages conseils sur la manière de conserver le français. Eh bien! en feuilletant la dernière édition de l'*Almanach*, on y trouve, à côté de 125 pages de texte dont la moitié n'aura sur les destins de la langue aucune influence bonne ou mauvaise, cinquante-six pages de réclame qui pour moitié, rédigées juste un peu mieux que celle des quotidiens, ira, sous la plus fallacieuse des étiquettes, propager le petit-nègre dans les familles. Je n'en tiens à la réclame; si l'on me taxe d'exagération, nous exaurirons le chapitre voisin.

Je sais quels amours-propres j'aurai froissés, quelles précieuses amitiés j'aurai blessées — fatalement peut-être — dans un groupe aux intentions profondément patriotiques, en mettant ainsi les points sur les *i*, en demandant la confirmation définitive de notre thèse à un ouvrage fondé spécialement pour corriger la langue commerciale. Mais après tant d'années perdues à chercher la cheville dans les branches quand la racine se meurt, n'y aura-t-il personne pour crier que nous faisons fausse route?

(1) Ce n'est pas faire fausse route que de combattre l'anglisme, mais c'est faire fausse route que de chercher surtout dans ce genre d'action le salut de la langue, de la civilisation française en Amérique — O. A.

J'ai parlé de notre thèse. Cette thèse, je vous l'exposais brièvement au début, et elle est impliquée dans tout ce que j'ai dit depuis. C'est qu'à moins de renoncer pour toujours au titre glorieux de Français il nous faut au plus tôt, et par tous les moyens, intensifier notre vie intellectuelle. Et c'est ensuite que, vivant dans l'atmosphère anglaise, soumis de tous côtés à la pression hostile de ce milieu, — tel le scaphandrier travaillant au fond des eaux, — il nous faut, pour vivre, amener à nos poumons, par un mécanisme à la fois puissant et délicat, l'air vivifiant de la pensée française.

Nous sommes tous d'accord sur le premier point. D'hommes qui de propos délibéré voudraient garder la race dans un état d'infériorité intellectuelle, admettons loyalement qu'il n'y en a pas parmi nous. Si donc, procédant par généralités, nous nous bornions à réclamer une culture qui assure à notre race, dans tous les domaines, le maximum de rendement dont elle soit capable, le combat finirait probablement faute de combattants. La question, la seule question est de savoir quels procédés de culture assureront le rendement maximum. Or, sur ce point, l'accord n'est pas encore fait. Il y a chez nous quatre ou cinq périodiques qui se sont assigné pour objet propre la défense de la langue. Sauf quelques interruptions, je les suis depuis leur établissement; je ne me rappelle pas y avoir une seule fois lu l'opinion que le Canada français y gagnerait à envoyer ses jeunes gens les mieux doués compléter leurs études en France; ni même cette opinion plus générale, que des rapports intellectuels plus intimes entre les deux Frances auraient d'heureux résultats pour notre race. Puisque, dans ces milieux, on a constamment le mot d'action intellectuelle à la bouche, un oubli n'est pas à présumer; l'action est bel et bien orientée comme on l'a voulu; on croit véritablement pouvoir créer une culture française de ce côté-ci de l'océan sans même aller voir sur place ce qui se passe en France ni comment les choses s'y passent. Voilà ce que j'appelle du mauvais indigénisme. Voilà, à mon sens, la tendance qu'il faut dénoncer.

Loin de moi de vouloir nier les progrès relatifs que notre culture indigène n'a faits depuis quelques années. L'enseignement secondaire s'est tonifié. L'enseignement supérieur s'est orné de quelques chaires dignes d'être écoutées. Des historiens ont surgi dont le style évoque le verbe brûlant de Michelet. Des jeunes poètes, de plus en plus nombreux, chantent sur des modes agréablement nouveaux à nos oreilles. De tout cela, nous nous réjouissons profondément. Mais la passion politique égarée, le préjugé religieux né de l'ignorance, nous empêcheront-ils de voir ce que les plus beaux talents de notre race auraient gagné en ampleur, en profondeur, en énergie créatrice, par le contact direct avec les maîtres de la pensée et de la parole françaises? Pendant que nos docteurs péroront devant quelques douzaines d'auditeurs et que nos jeunes aînés accordent leur lyre dans le cercle étroit des écoles, cinquante mille petits élevés de dix-huit à trente ans, sortis de tous les coins de la métropole, s'en vont par troupeaux au cinéma leur nuire passe-temps, faire admirer leurs têtes de belluaires et de coiffeurs pour dames, leurs belles têtes interchangeables, fabriquées en séries chez Ford. Dans ces cerveaux euclides, aucun rayon de vie française n'a jamais pénétré; pour les arracher aux limbes éternelles, ce ne servirait pas trop que d'amener sur nos bords, en le désorbitant, le soleil même de la France: Mes-

dames et Messieurs, je vous le demande loyalement, sans la moindre intention d'ironie, est-ce l'Almanach de langue française qui les éclairera? C'est quand on voit l'abîme qui se creuse de plus en plus chez nous entre la masse — surtout celles des villes — et les rares flammes de l'Intelligence, c'est alors qu'emportés par une saïte folie on est tenté de s'en aller comme le prophète par les rues de la ville en criant: La Cité va périr! la Cité va périr!

S'il y a à propos de culture une vérité d'expérience, n'est-ce pas ceci, que plus elle est profonde, plus grande est sa force de rayonnement, sa puissance d'action? Dans cette Université vers laquelle se tournent à l'heure actuelle tous les regards, quelles sont, à tout prendre, les écoles ou les facultés qui donnent aujourd'hui les plus belles espérances, sinon celles où agissent, comme un ferment de vie, les plus récents procédés de culture française? C'est le levain de la culture française qui est en voie de rénover à Montréal l'enseignement supérieur. Le jour où, dans l'enseignement à tous ses degrés, dans les services publics, dans l'industrie, dans la finance, dans le commerce, — et dans le journalisme, — tous les postes de commandement ou de direction seront occupés par des hommes qui auront respiré la véritable atmosphère française, auront, en quelque sorte, couché quelque temps au grand air et ne pourront plus vivre dans un air vicié, les fenêtres s'ouvriront toutes grandes et la pensée française, claire, synthétique, rayonnante, conquérante, entrera dans la maison par tous les côtés.¹ Et n'en doutez pas, Mesdames et Messieurs, ceux d'entre nous qui soupirent le plus ardemment après ce jour, ce sont précisément ceux qui s'étant, au prix d'efforts surhumains, élevés à la supériorité de l'esprit par la seule culture indigène, ont à chaque instant de leur existence l'occasion de constater quelle supériorité plus haute encore un séjour de quelques années dans les écoles européennes leur aurait conférée.

* * *

Deux mots encore = deux mots d'espoir — et j'ai fini..

Si profondément qu'il soit attaché à son pays, — que dis-je, à raison même et en raison de cet attachement, — celui qui a eu le bonheur de pouvoir passer quelque temps au foyer central de la culture française n'envisagera plus d'un œil impassible certains aspects de notre civilisation. Croyez-m'en, Mesdames et Messieurs, il sera encore moins choqué d'observer un anglicisme par-ci par-là dans une phrase française, que de lire — comme nous en avons si souvent l'occasion depuis qu'on a mis les Rectifications du vocabulaire à la mode sans se préoccuper de revivifier l'esprit de la langue — des pages entières de baragouin écrites uniquement avec d'excellents mots français. Et quant à moi, je pardonnerais à toutes nos ligues d'action française présentes, passées et futures, de faire relâche de temps à autre dans la classe

(1) Le malade ne sera pas guéri, mais il en sera au point où l'on peut dire de lui: Il est sauvé. Le rétablissement complet ne sera plus que l'affaire de trente à cinquante années.—O.A.

à l'anglicisme, si elles voulaient bien, de temps à autre également, plonger d'un geste énergique au fond de la question intellectuelle.

Au moment où un jeune architecte canadien-français rentre chargé de lauriers après dix années d'études en Europe, on demande à des Américains les plans d'une maison de charité canadienne-française érigée avec des sous canadiens-français. — Braves bourgeois ignorants qui décidez cela en notre nom, les choses ne se passeront pas ainsi!

Une administration riche de notre argent, mais dénuée de sens critique, voire de sens commun, veut doter Montréal d'un secteur téléphonique qui s'appellera Calumet (prononcez *Calommette*?) — Cette idée, Messieurs du Téléphone, vous est venue d'un peuple qui a sali les murs sacrés de Memphis, de Syracuse et d'Athènes en les plaquant sur des cités de pétrole et de mâchefer où l'on ne sait même pas ce qu'ils évoquent. Allez offrir votre découverte aux Américains de Toronto et aux Bolelevistes de Winnipeg! Nous qui avons encore le sens du ridicule, nous ne voulons pas qu'on livre à la risée du monde une ville aux trois-quarts française. S'il le faut, nous soulèverons la ville et la province contre vous; nous sabotons le service, s'il le faut; mais nous ne permettrons pas à votre fantaisie de parvenus ignares de nous infliger le "Secteur Calumet"!

On nous presse de souscrire à un monument qui sera érigé, au prix de \$150,000, sous la direction et d'après les données d'hommes d'affaires respectables, certes, mais incapables, avec leur degré d'instruction générale (ne parlons pas de leur éducation artistique) de distinguer un Rodin d'un "navet"? — Canadiens-Français, on vous a dit et répété sur tous les tons que vous représentez sur ce continent le culte traditionnel de la Beauté. C'est le temps ou jamais de montrer qu'au moins vous n'êtes pas des sauvages: pour le colossal "navet" qu'on vous prépare, pas un pouce de terrain sur vos places publiques, et surtout, pas un sou!

Voilà, oui, voilà des gestes pour l'amour desquels je pardonnerais bien des fautes d'orthographe à l'Action française. Et je crains fort que cette attitude — qui n'est pourtant que l'aboutissement pratique des tendances de toute ma vie — ne m'attire demain cette épithète de "francisson" que les plus enervés partisans de notre indigénisme intellectuel jettent à la tête de tous ceux indistinctement qui à un titre quelconque et pour un motif quelconque travaillent à la diffusion des idées françaises au Canada.

(1) On a dit que cette conférence était dirigée contre l'Action française en général et M. Pierre Homier en particulier. Je n'ai pas l'honneur de connaître personnellement M. Homier, mais ce que j'ai dit de son œuvre à Saint-Sulpice, je ne rappelle pas avoir dit il y a cinq ans à des directeurs de l'Action française. Je ne l'ai nommé que parce qu'à mes yeux il représente un mode d'action patriotique particulièrement futile, pratiqué comme il est. Quant à l'Action française, je suis le premier à croire que le sentiment patriotique qu'elle a si puissamment aidé à créer pourrait produire beaucoup de bien en matière intellectuelle, si elle ne le faisait servir presque uniquement au service d'une propagande indigéniste souvent détestable. Le patriotisme n'est pas une fin en soi; il ne vaut que par les œuvres auxquelles il donne naissance dans l'ordre de l'esprit. En attachant, par exemple, plus d'importance à l'apparition du *Petit monde* de M. Dupire qu'à l'obtention d'un Prix de Rome par un étudiant en architecture canadien-français, elle n'aura fait que rendre le patriotisme odieux à quelques-uns. Si elle croit que, leur éducation patriotique et morale terminée, c'est encore en France que nos jeunes gens les mieux dotés trouveraient la meilleure formation intellectuelle, elle n'a qu'à le dire; cela vaudrait mieux que de laisser entendre dans les journaux à sa dévotion que je ne trouve rien de lui dans son œuvre.

Mais pas plus aujourd'hui qu'hier je ne me sens en désaccord avec ceux de mes compatriotes qui ont étudié la question de nos besoins intellectuels au point de vue de la véritable culture française.

Je citais au début de cette conférence une éloquentة opinion de M. Bonrassa. Il ne faudrait pas remonter très loin en arrière pour trouver les mêmes idées et des paroles presque identiques dans la bouche de l'homme qui à l'heure actuelle incarne les plus nobles ambitions intellectuelles du Canada français, S. G. Mgr Georges Gauthier. Tout en accentuant encore, comme il convient, le caractère national de certaines branches de notre enseignement supérieur, Mgr Gauthier — soutenu d'ailleurs par la grande majorité de ses collaborateurs — rendra cet enseignement de plus en plus français en ce qu'il a de purement humain, parce que culture française et culture humaine sont termes synonymes, et qu'un matérialisme américain qui s'ape jusq'au notre vie religieuse il n'y a qu'une force à opposer, qui est celle qui a soutenu et dirigé la France dans sa marche douloureuse à travers les siècles: le culte de l'idée, le spiritualisme. Même s'ils n'avaient déjà lu dans l'affroyable histoire de ces dernières années, et surtout dans l'espèce d'aboulie qui a marqué la Conférence de la Paix, la nécessité — fût-ce au simple point de vue intellectuel — d'arracher la société humaine aux Billy Sundays qui mènent aujourd'hui par la suggestion hystérique la plus grande partie du monde protestant, ceux d'entre nous qui ont été autrefois, bien à tort sans doute, relever des indices de gâtisme dans la direction de l'Université, s'associeraient avec enthousiasme à la tâche du recteur actuel parce que, grâce à lui, ils peuvent espérer voir bientôt entrer par souffles impétueux au Canada cette haute culture française qui, au jugement du grand historien et penseur italien Ferrero, n'a pas eu son égale dans l'histoire.¹

Les partisans d'une vie intellectuelle plus large, on les trouve aujourd'hui chez nous dans tous les mondes. Pour m'en tenir à la politique, quel réconfort notre idéal de culture n'a-t-il pas reçu de certaines accessions récentes aux fonctions ministérielles? Un ministre, en notre province, ne se croit plus obligé de borner ses discours à une analyse partielle et enfantine du dernier budget. Et fait non moins significatif, ce peuple qui a des enseignes si tristement drôles, à qui ses journaux, plus que toute autre influence peut-être, ont fait une langue si tristement amorphe, ce même peuple qu'on croyait fermé à toute préoccupation intellectuelle, écoute, approuve, applaudit.

Nous en avons l'invincible certitude, demain sera meilleur qu'hier. Demain, la haute culture française montera victorieusement à l'assaut des vieilles forteresses laborieusement replâtrées de l'indigénisme. De cette charge glorieuse, nous vaudrons tous en être, Mesdames et Messieurs. M. Montpetit en sera, qui aura été à bien des égards un précurseur. Et Fauteux, qui représente si dignement, dans cette œuvre de la Bibliothèque S.-Sulpice, la communauté à qui notre enseignement supérieur doit son

¹ S. G. Mgr Gauthier a déclaré depuis que, sur le produit de la souscription en voie de prélèvement, il voulait affecter un capital de \$500,000 à la création de bourses d'études en Europe.—O.A.

premier professeur de Lettres. Et S. G. Mgr Gauthier, et M. Athanase David, et combien d'autres que je ne puis nommer — tous ceux qui savent que le siège de la culture française est en France, non au Canada. Oui, certes! Et même il est à prévoir qu'au dernier moment le gros des forces indigénistes, composé d'hommes sincères et dont le patriotisme ne demande qu'à s'éclairer, viendra prendre position à nos côtés. Ceux qui seront tentés de résister, Hérodote, en son livre de Melpomène, nous apprend comment il faudra en user avec eux. Les Scythes, obligés, après un séjour de plusieurs années en Médie, de rentrer dans leur patrie, trouvèrent leurs foyers occupés par leurs anciens esclaves. Au moment d'engager le combat, ils réfléchirent qu'étant les moins nombreux ils seraient probablement battus par les armes, mais qu'étant les plus nobles ils vaindraient probablement par le prestige moral. Ayant donc mis pied à terre, ils s'avancèrent la houssine à la main, comme il convient aux maîtres; sur quoi les esclaves s'enfuirent honteusement. Mesdames et Messieurs, nous avons le devoir d'instaurer la haute culture française dans un pays qu'une fausse conception du patriotisme voudrait lui fermer. Cette culture, il faudra, en grande partie, aller la chercher en France. Donnons aux croyances religieuses les garanties auxquelles elles ont droit. Prenons toutes les mesures nécessaires pour que la culture humaine n'affaiblisse pas chez nous l'esprit national, mais le fortifie, l'éclaire et le guide. Cola fait, que nous soyons les plus nombreux ou les moins nombreux, peu importe; champions de la fulgurante Pensée française, nous chargerons comme les guerriers scythes: à la houssine.

DU RÔLE DE LA FRANCE

*dans la formation d'une élite
canadienne-française (1)*

Nous nous proposons dans cette étude d'indiquer comment, selon nous, le Canada français pourrait devenir une force intellectuelle, et comment il y parviendrait s'il entretenait avec la France des relations plus suivies. Notre but n'est pas d'opposer l'une à l'autre l'école des Canadiens-Français et celle des Canadiens-Anglais, mais simplement de dire comment, à notre point de vue personnel, on pourrait développer chez les nôtres un plus haut degré de culture, pour le plus grand bien de la nation tout entière.

* * *

Voyons d'abord quels sont les jeunes gens qui venaient jadis du Canada français en France pour y achever leurs études.

On venait en France dans un but surtout utilitaire — pour se mettre plus en état de gagner sa vie. Il y avait, en assez grand nombre, des étudiants en médecine, parce que la médecine est une science qui fait vivre son homme; quelques étudiants en peinture, parce que la peinture, à condition de n'être pas trop savante et pas du tout révolutionnaire, peut faire l'objet de commandes assez importantes, même dans les pays neufs et sans culture artistique; quelques étudiants en musique vocale ou instrumentale, parce que, au Canada, grâce à certain goût inné du peuple pour cet art, un bon professeur de musique vocale ou instrumentale peut gagner sa vie. La sculpture a attiré deux ou trois étudiants seulement, parce que les sculpteurs, au Canada, doivent compter uniquement sur l'encouragement officiel, et que l'opinion publique n'approuverait pas qu'on affectât de fortes sommes à un genre de monuments qui forcément ne s'affirment pas en volume.

Il n'y en a eu que deux ou trois également en architecture, malgré les sommes considérables qui se dépensent pour les bâtiments du culte dans un pays où la foi est vive et l'Église bien organisée: en général, au Canada, on n'a pas encore appris à distinguer entre un bel édifice et un édifice moins beau, et l'architecte qui fait les plus belles affaires n'est pas toujours celui qui fait les plus belles œuvres. Les sciences sociales et politiques

(1) Résumé—paru dans le numéro de juin 1918 de la revue *France-Amérique*, à Paris,—d'une causerie faite en avril de la même année devant le Comité du même nom, sur la situation des étudiants canadien-français en France.—O. A.

ne rapportent rien dans un pays où la science du gouvernement n'est pas encore très compliquée; résultat: le Canada français n'a encore envoyé en France qu'un ou deux étudiants en sciences sociales et politiques. Pour le génie civil, science éminemment utilitaire, on a fait mieux qu'envoyer des étudiants, on est venu chercher des maîtres, qui ont fait de l'École polytechnique de Montréal une des bonnes institutions du genre au Canada; mais pour les lettres, sujet d'études désintéressées, presque personne.

On s'est presque toujours borné aux études utilitaires parce que, presque toujours, on venait en France à ses propres frais, et qu'en fait de richesse, en Nouvelle-France, si tout le monde a le nécessaire, peu de gens ont le superflu. Les études désintéressées, qui n'auraient le plus souvent conduit qu'à la misère matérielle, n'ont séduit personne. Et comme les études désintéressées sont les plus essentielles à la création des élites pensantes, sans la direction desquelles l'action n'est que mouvement désordonné et stérile, le Canada français, en 1919, possède bien, il est vrai, dans quelques sphères de l'activité intellectuelle, des hommes relativement remarquables, mais au sens propre du mot il n'a pas d'élite. Or il semble incontestable qu'au point de vue intellectuel un peuple qui n'a pas d'élite n'existe pas.

* * *

Quelle élite faut-il au Canada français?

A cette question nous répondrons:

1. Une élite de formation anglo-saxonne ne servirait qu'à propager dans le Canada français l'anglomanie, au moment précis où notre race commence à se rendre compte du profit, même matériel, qu'elle retirerait d'une forte culture latine. — Et donc, l'élite doit venir se former en France, où même l'enseignement scientifique restera longtemps encore nourri d'humanités et subordonné aux idées générales. Qu'un enseignement français doive fatalement désintéresser les Canadiens français de la vie anglo-saxonne, dont l'étude est pour eux une véritable nécessité, nous ne le croyons pas. Nous posons au contraire en principe que, toute culture intellectuelle digne de ce nom a vivifiant la curiosité de l'esprit, le Canada français sera d'autant plus attentif à observer le monde anglo-saxon, et en particulier le Canada anglo-saxon, qu'il se sera d'abord développé davantage dans le sens de ses traditions et de ses aptitudes. De fait, les Canadiens français qui comprennent le mieux leurs concitoyens anglais (et je ne vois pas qu'on puisse nous demander rien de plus que de les "comprendre") sont précisément ceux qui possèdent la plus haute culture française; le snobisme ou la haine sont au contraire en raison directe de l'ignorance.

2. Une élite séparée de la race en matière religieuse serait fatalement portée à chercher ses points d'appui dans le Canada anglo-protestant; partant, commencerait par se mettre en antagonisme avec la race qu'elle aurait charge de diriger. Et donc, l'élite canadienne-française devra demander sa formation à la France catholique, ou tout au moins à ceux des maîtres français qui ne font pas, sous une forme ou sous une autre, de la propagande anticatholique.

3. Une élite de formation purement intellectuelle, qui perdrait de vue les réalités économiques et sociales du Canada français, serait un mobilier de luxe dans une maison pauvre. — Et donc, notre élite devra se former par l'étude tout à la fois des lettres, des arts libéraux, de la science pure, de la science appliquée, en un mot de tout ce qui peut, en même temps que cultiver et orner l'esprit, le rendre plus apte à un intelligent asservissement de la matière. Nous estimons qu'en envoyant chaque année, avec la direction intellectuelle et morale nécessaire, une vingtaine de bons sujets à la Faculté des Lettres, à l'École des Beaux-Arts, au Conservatoire, à la Faculté de Médecine, à l'École Centrale, à l'École des Sciences sociales et politiques, et ainsi de suite, le Canada français pourrait espérer obtenir, en dix années, au moins cet état-major de cinquante hommes supérieurs qui, en tout pays du monde, suffira pour conduire intelligemment, en tenant compte de ses conditions d'existence particulières, un peuple de trois millions d'habitants.

Entre autres matières d'étude que le Canada a complètement négligées dans le passé, nous indiquerons par exemple, en passant : la rédaction législative et administrative, devenue au Canada un véritable charabia; certaines branches du droit qui s'appliquent encore au Canada français, mais dont l'enseignement aurait besoin d'être revivifié, tel le droit romain. A propos du génie civil, signalons ce fait éloquent qu'à l'heure actuelle il n'y a au Canada que trois ou quatre ingénieurs sortis de Centrale, et que deux d'entre eux, MM. Vautlet et Modjeska, ont fait partie de la Commission des trois qui a rebâti le pont de Québec.

* * *

Pour voir à qui incomberait l'initiative des mesures à prendre pour créer l'élite canadienne-française, il suffit d'examiner qui est le plus intéressé au mouvement.

Du côté canadien, ce serait sans doute, dans une certaine mesure, le gouvernement fédéral; mais, depuis assez longtemps, ce gouvernement, malgré les éléments libéraux qui s'y glissent parfois, se préoccupe moins de faciliter à ses ressortissants gallophones la mise en valeur de leur capital intellectuel, que de les dénationaliser; et d'ailleurs, l'enseignement public, en tant qu'il relève de l'Etat, est chez nous du ressort presque exclusif des provinces. L'intéressé principal, c'est le gouvernement de la grande province française de Québec. Avec ses deux millions et quart d'administrés, qui forment trente pour cent de la population totale du pays, ses pouvoirs très étendus et surtout ses immenses richesses naturelles, Québec a non seulement le droit, mais le devoir de prendre à sa charge, en pareille matière, les intérêts de tous les groupes gallophones du Canada. A la seule condition de bien comprendre son rôle, c'est-à-dire de ne pas aller à l'encontre de l'opinion publique, de ne pas agir indépendamment de ceux qui ont créé l'enseignement public dans le Canada français, lesquels, malgré certaines apparences, ont conservé très vif l'esprit français, il pourra, en l'espèce, compter sur le concours bienveillant, sinon actif, du clergé directeur de l'enseignement secondaire et supérieur.

De son côté, la France, surtout à une heure où la clarté, la méthode, l'esprit de synthèse, viennent de se révéler — si tragi-

quement, hélas! — comme les attributs essentiels de toute culture véritable, à un intérêt direct à faire rayonner sur le monde son enseignement.

La nécessité de tirer de ces prémisses des conclusions pratiques nous conduit à réclamer l'intervention de deux comités: l'un canadien, représentant à la fois le gouvernement de Québec, les institutions d'enseignement et les sociétés ou groupes de propagande française au Canada, etc.; l'autre français, qui se recruterait dans la Commission canadienne du Comité France-Amérique et pourrait au besoin compter dans une modeste mesure sur l'aide financière du gouvernement français.

La constitution du comité français sera une affaire délicate, mais elle ne présente pas de difficultés insurmontables. Quelque ombrageux qu'il soit sur le point de la doctrine, le Canada français n'hésitera pas à faire confiance, une confiance entière, absolue, à un groupe présidé, par exemple, par Mgr Baudrillart, M. Georges Goyau ou M. René Bazin.

* * *

Les organes d'exécution une fois créés, plusieurs questions se posent. Voyons-en quelques-unes:

1o Comment les étudiants se recruteront-ils ?

Nous répondons sans hésiter: Parmi les élèves des écoles secondaires, des écoles spéciales d'arts et métiers, des écoles de hautes études commerciales, des facultés, des écoles techniques, et au besoin (pour ce qui est des musiciens, par exemple) dans le public, mais toujours au concours.

Et comme les programmes d'études français ne sont pas très connus au Canada, et qu'il importe de choisir les sujets en vue surtout de leur aptitude à s'adapter aux programmes français, nous inclinons à croire que les jurys devraient comprendre des Français, tout au moins pour l'examen des compositions écrites.

(Evidemment, il s'agit ici des étudiants appelés à bénéficier de la protection de l'Etat, car un certain nombre, surtout pour les études utilitaires, continueraient à venir en France à leurs frais).

2o. Comment les étudiants canadiens-français seront-ils dirigés, une fois rendus en France ?

Il faut une direction intellectuelle. De Montréal, de Québec ou de la "province" canadienne-française à Paris, le saut est brusque: à composer lui-même ses programmes, à choisir lui-même ses maîtres, l'élève perdra un temps précieux, et souvent, se découragera ou se dévoiera avant d'aboutir. Dans certains cas l'étudiant trouverait peut-être profit à aller étudier à Grenoble, Lille, Bordeaux, Lyon ou quelque autre faculté de province. Il incombera au comité français de guider le nouveau venu à travers le dédale des écoles, des cours, des conférences, de le familiariser avec les programmes, les conditions de logement: au surplus, de provoquer en lui une noble ambition en lui procurant, au fur et à mesure de son avancement, toutes les occasions possibles de se produire devant le public français, par des expo-

sitions s'il s'agit de peinture, par des auditions s'il s'agit de musique, par des conférences s'il s'agit de sciences politiques ou sociales, et ainsi de suite.

Il faut aussi, nous l'avons dit, une direction morale. Cette direction s'affirmera d'abord dans le choix des écoles et des maîtres; elle aidera en outre l'étudiant à se garder contre les dangers—d'ailleurs aussi grands à Montréal qu'à Paris et même un peu plus grands, parce que chez nous, en dehors des heures d'étude, l'esprit est plus désœuvré,—qui dans toutes les grandes villes guettent la jeunesse étudiante.

Au problème de la direction se rattache naturellement la question de la création d'une maison à Paris à l'usage des étudiants canadiens-français.

Il nous semble difficile d'avoir sur ce point une opinion arrêtée.

Au point de vue intellectuel, une maison de ce genre ne serait pas très utile, car il ne saurait être question d'y établir ni bibliothèque ni laboratoires.

Au point de vue moral, l'utilité en serait peut-être contestable, la claustration des étudiants n'étant pas possible dans une ville telle que Paris, et les colonies d'étudiants qui se groupent par nationalités n'étant pas toujours celles qui travaillent ou se conduisent le mieux. Il faudra compter un peu sur la formation préalable de cette jeunesse et sur les conseils que sera en état de lui donner le comité français. Un lieu de culte, une salle de lecture de récréation à proximité des écoles, pourraient facilement se trouver dans les institutions catholiques existantes, où nos jeunes gens auraient le précieux avantage de rester en contact avec des Français.

A propos de mœurs, reconnaissons d'ailleurs que la vie de bohème décrite par Nurgier n'existe plus, et que le Quartier Latin est peut-être aujourd'hui, de tout Paris, celui où la vie est la plus honnêtement bourgeoise.

Reste le point de vue pécuniaire. Si la création d'une maison à leur usage doit permettre aux étudiants de grandes économies, qu'on l'entreprene; mais qu'on n'en fasse pas la condition indispensable de toute action: Dieu merci, nos collégiens, comme ceux de France, savent encore, comme on dit, se débrouiller.

3. Quelle assistance nos vingt étudiants recevront-ils des pouvoirs publics?

L'assistance pourrait varier quelque peu selon le coût de l'enseignement, sa durée, et quelques autres conditions. Il pourrait y avoir des bourses entières et des bourses partielles. Mais au total le budget des bourses ne saurait être inférieur à \$50,000 ou 250,000 francs par an, ni supérieur à \$100,000. Cette dépense incomberait au gouvernement de Québec. Peut-être aussi serait-il possible de demander des bourses d'architecture, de génie civil ou autres matières, aux chambres de commerce, une bourse de droit romain à la Faculté de droit de l'Université Laval (1), une bourse de littérature à la communauté si riche et si française de Saint-Sulpice.

(1) L'Université de Montréal est née depuis.—O.A.

Jusqu'ici, tout paraît très simple; de fait, rien de bien difficile. Mais il y a une question préalable, qui est de convaincre le contribuable canadien-français de ce qu'il a présentement sous les yeux ne constitue pas une situation parfaite, et nos législateurs, nos gouvernements, nos hommes publics, qu'ils ne sont pas à eux seuls une élite suffisante. De là, nécessité de créer d'abord au Canada un état d'esprit favorable au rapprochement intellectuel franco-canadien.

De même, il y aurait sans doute avantage à créer en France une opinion capable d'agir à l'occasion sur le gouvernement français pour lui faire donner au Canada français, dans l'intérêt de la France elle-même, le concours officiel nécessaire.

* * *

Nous sommes ainsi amené à suggérer tout un programme d'action à exercer, premièrement par la France au Canada avec le concours actif du Canada français, deuxièmement par le Canada français en France avec le concours actif de la France.

Au Canada, l'action comprendrait entre autres choses:

1. L'institution de tournées annuelles de conférences embrassant, à part Montréal, Québec et Ottawa, tous les groupes français de dix mille âmes ou plus, tant au Canada qu'aux États-Unis, et même les grandes villes universitaires anglaises. Ces conférences, portant sur des sujets arrêtés d'avance entre les deux comités, auraient un double but d'agrément et d'utilité. Bien organisées, elles pourraient facilement faire leur frais.

2. Création d'un enseignement médical post-scolaire. Cet enseignement, donné chaque hiver à Montréal et à Québec par un des maîtres de la médecine française, serait couru d'un bout du pays à l'autre, même par les médecins de langue anglaise. Il relèverait le niveau de la science médicale au Canada; il fortifierait le culte de l'idée française dans le corps professionnel qui a probablement chez nous la plus grande influence sociale; enfin il jetterait sur notre Faculté de médecine canadienne-française un lustre inouï. Les frais pourraient en être partagés entre la Faculté de médecine canadienne-française, le gouvernement de Québec, le gouvernement français.

3. Rétablissement de la chaire de littérature française qui exista à Québec pendant une année ou deux. Malgré l'indifférence trop générale des classes intéressées, la chaire de ce genre qui existe à Montréal a déjà fait énormément de bien.

4. Expositions artistiques annuelles, bien conçues, bien présentées, sous la direction d'un critique et conférencier qui en expliquerait au public le sens et la leçon. Nous inclinons à croire qu'il faudrait commencer par les arts décoratifs et qu'en fait de peinture et de sculpture il faudrait d'abord s'en tenir au classique.

5. Choix de prédicateurs français pour la prédication annuelle du carême, non seulement, comme aujourd'hui, à Montréal, mais dans toutes les villes de quelque importance, les villes étant le milieu où le génie de la langue tend le plus à s'appauvrir, l'accent à se vicier, où il importe le plus, par conséquent, de faire entendre le plus souvent, et avec le plus d'autorité, le verbe français.

6. Attribution d'un cours complémentaire ou même post-secondaire de droit romain à un maître de l'enseignement français à Québec et à Montréal, alternativement ou simultanément.

7. Distributions judiciaires de prix français dans les écoles, à tous les degrés de l'enseignement.

8. Adoption et mise en pratique d'une politique de décorations qui reconnaisse dans toutes les classes et dans toutes les sphères, sans arrière-pensée de prosélytisme philosophique ou politique, les services rendus à la France.

L'action en France comprendrait entre autres choses:

1. L'institution d'un cours libre de questions canadiennes à la Sorbonne, devant être donné par un Canadien et porter tantôt sur l'histoire, tantôt sur la littérature, tantôt sur l'économie politique, tantôt sur la législation sociale, et ainsi de suite. Parmi ceux que nous croyons capables de tenir ce rôle, citons entre autres MM. Chapais, Ernest Myrand, l'abbé Desrosiers, l'abbé Auguste Gosselin, l'abbé Camille Roy, l'abbé Grondin, Adjuvator Rivard, Edouard Montpetit, Antonio Perrault, Egidius Fanteux, Hector Garnett, Fernand Rinfret, Georges Pelletier, Omer Héroux, Léon Gérin, Gonzalve Desautels.

2. La prédication de catéchismes ou d'aveux dans des chaires françaises par des prêtres canadiens. Si en effet nous vous demandons des prédicateurs, ce n'est pas que nous n'en ayons pas chez nous, mais seulement que la cause des missions françaises a ses exigences. Le profit serait double si, en échange de ceux que vous nous enverriez, vous acceptiez de nous des hommes comme Mgr Georges Gauthier, le R. P. Lamarche, M. l'abbé Labelle et tels autres que je pourrais nommer, — tous orateurs de haute valeur, que vous seriez heureux d'entendre et qui contribueraient puissamment à faire connaître le Canada en France. Il y a d'ailleurs, dans cette idée des échanges de valeurs intellectuelles, toute une mine à creuser.

3. La création d'un commerce de librairie canadienne dans les grandes villes françaises. Beaucoup de nos livres n'offriraient pas le moindre intérêt pour le lecteur français; d'autres, notamment dans l'histoire et dans la poésie, seraient vite demandés. On pourrait pousser aussi la vente de bons ouvrages français sur le Canada. Et depuis l'histoire de Rameau de Saint-Père à *Marie Chapdelaine* de Louis Hémon, en passant par le livre si captivant de M. Emile Salomé sur la Nouvelle-France et *Nos amis les Canadiens* de M. Arnould il n'en manque pas. Le libraire qui entreprendrait le premier ce commerce y trouverait son profit.

4. La réforme, au chapitre du Canada, des manuels scolaires français, dont certains, à l'usage des maisons secondaires, enseignent, par exemple, que Montréal compte 385,000 habitants alors qu'elle en a 700,000, et le Canada 5,700,000 habitants, alors qu'il en a 8,000,000.

* * *

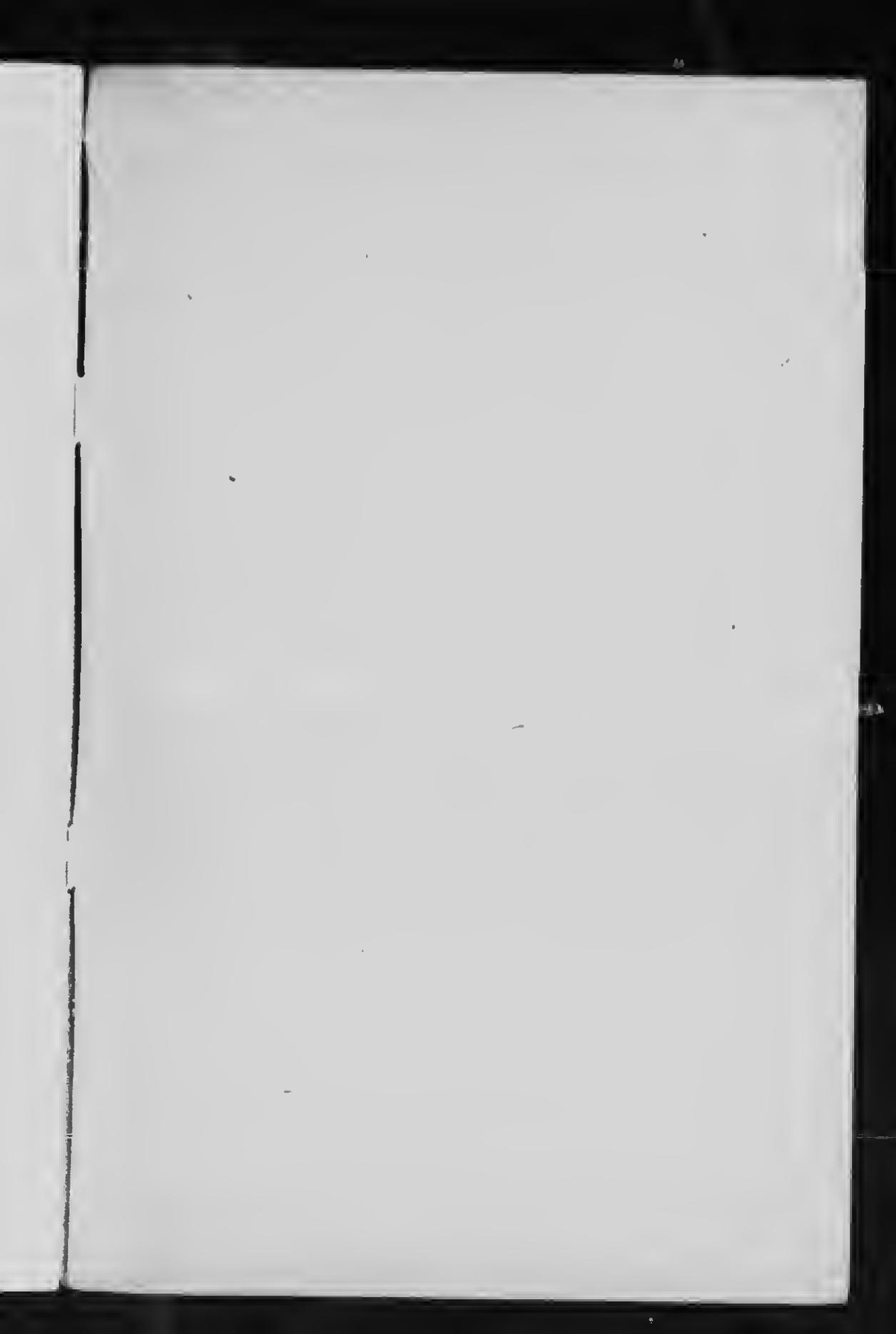
Quant à l'utilisation des compétences que nous fournirait les écoles françaises, il n'y a pas lieu de trop s'en préoccuper. Dès maintenant il nous faudrait, pour l'École des hautes études commerciales de Montréal, dix professeurs. Le journalisme pourrait

employer, avantageusement pour lui et pour eux, les diplômés de lettres, d'histoire, de science politique et sociale. L'architecture ferait vivre des douzaines de bons sujets. A tout prendre, un bon peintre aura, dans quelques années, autant d'avenir au Canada qu'en France. Et ainsi de suite.

* * *

La nomination d'un représentant officiel de Québec à Paris, récemment décidée, ne pourra que faciliter puissamment la réalisation d'un programme comme celui que nous venons d'exposer. Cette réalisation ne sera pas immédiate, mais puisque le Canada français, malgré d'effrayantes pertes, n'est pas pendant cent soixante ans par lui-même, il peut attendre encore quelques années. L'important, c'est, une fois le but fixé, d'y marcher résolument, à travers tous les obstacles.

(1) Ce programme va recevoir un commencement de réalisation par l'échange de professeurs entre l'Université de Montréal et l'Institut catholique de Paris, la création de cinq bourses de douze cents dollars chacune par le gouvernement québécois, et enfin, l'envoi de boursiers (étudiants et professeurs) à Paris aux frais de l'Université de Montréal. Signalons aussi l'annonce plus ou moins officielle, de la création prochaine d'une maison des étudiants à Paris par les différentes provinces canadiennes.—O.A.



diens et prêtres d'une méthode, — l'analyse logique et la grammaticale (et tous les trucs que cela implique), — sauront (ces gens) y lire ce que l'auteur y a voulu dire mais n'y a pas dit, n'a pas su y dire, y a dit si mal que ni ceux qu'il aime (tout en les trouvant hais-sables), ni ceux qu'il n'aime pas du tout, n'y ont probablement rien compris.

Auquel l'auteur a ajouté, en manière de complément (et d'explication), le texte intégral et complet d'un compte rendu de causerie in-complet, mais fidèle, paru dans la livraison de juin 1918 de France-Amérique, à Paris, sous ce titre:

*Du rôle de la France dans la formation d'une
élite intellectuelle canadienne-française.*

(En vente chez les principaux libraires au prix de 15 sous l'ex-
emplaire. — Chez l'auteur, à Montréal, rue Marie-Anne, 545,
par quantités d'une douzaine ou plus, à raison de \$1.50 la dou-
zaine, franc de port.)

